

Féeries 2008
Le folklore suisse
est bien vivant
Pages 6 et 7



Jun 2008 No 37

BOUSSSENS INFOS



Sommaire

	Pages
Ligue vaudoise contre le cancer	2
Editorial	3
Rubrique officielle	4-5
Déchets'infos	5
Féeries 2008	6-7
20 ans de jumelage	8

Inauguré officiellement en présence des Boussinois de France, l'ancien collège refait à neuf a belle allure, à l'intérieur comme à l'extérieur!

Selon les termes des architectes du bureau «ensemble», architecture et urbanisme SA, le parti pris est d'«assurer

sérénité et

pérennité

pour un bâtiment à l'âge *certain...*

... et qui est prévu et pensé

pour durer.»





Ligue vaudoise contre le cancer

Une certaine idée de la solidarité



Traiter de choses graves et garder le sourire: Anita Droz, directrice, et Philippe Racine, directeur adjoint de la Ligue vaudoise contre le cancer.

Deuxième cause de mortalité dans le canton de Vaud, le cancer est synonyme de douleurs, de peurs et de traitements. Mais le cancer ne se résume pas à l'aspect médical, car l'affection entraîne souvent des problèmes administratifs, pratiques et financiers qui alourdissent encore un quotidien déjà difficile. Solidaire des patients et de leurs proches, la Ligue vaudoise contre le cancer leur propose un accompagnement et un soutien spécifiques au domaine de la cancérologie.

Plus que tout autre sans doute, l'exemple de l'enfant atteint du cancer illustre bien la réalité dans laquelle une famille peut être plongée du jour au lendemain. Dès que le diagnostic est posé, c'est tout un monde qui s'écroule. Il s'agit de gérer ses émotions, mais aussi des

hospitalisations, des déplacements, la scolarité et la garde des autres enfants... La famille doit réagir vite afin de trouver des solutions au quotidien, d'en appeler à la compréhension du ou des employeurs, etc.

Que ce soit pour les patients eux-mêmes ou leurs proches, les besoins sont importants. Un chiffre l'atteste : La Ligue répond à plus de 3200 demandes par année. Celles-ci vont d'un simple conseil à un appel à l'aide en raison d'une situation financière intenable.

Les prestations proposées par la LVC tendent à réduire la pression qui pèse sur les personnes concernées, patients ou proches. Elles leur permettent également d'évoquer leurs émotions dans un cadre particulier. L'écoute joue ainsi un rôle central dans l'activité de la Ligue, qui propose des entretiens individuels, mais aussi des ateliers créatifs, des groupes de parole, de l'information ou encore des conférences.

Association à but non lucratif, la Ligue vaudoise contre le cancer, qui est très active également dans le domaine de la promotion de la santé, vit essentiellement grâce aux dons. Elle jette ainsi dans le canton un pont de solidarité entre les soucis des uns et les moyens des autres.

Philippe Racine
directeur adjoint



Le billet de Monique Latour

Je laisse le soin à plus qualifié que moi de faire le compte-rendu de notre visite à BousSENS Suisse pour les 20 ans du jumelage, mais je vais quand même vous dire qu'en dehors des festivités organisées pour tous et que nous avons énormément appréciées, nous avons fait une visite très agréable à Gruyères.

Déjà la route pour s'y rendre nous a permis d'admirer une nouvelle fois la chaîne des Alpes encore enneigée et les riches pâturages où paissaient de beaux troupeaux. On reconnaît là les merveilleux paysages de Suisse, comme on les voit au cinéma et on ne s'étonne plus de

la qualité de la double crème et du fromage de Gruyère avec le bon lait que les vaches doivent fournir là-bas.

Le village de Gruyères nous a ravis par ses petites places pittoresques, ses enseignes dédiées à la Grue et son imposant château médiéval que nous n'avons pas eu le temps de visiter; ce sera certainement pour une prochaine fois. Je n'oublie pas la fameuse «soupe du chalet» que nous avons dégustée avec grand plaisir.

Notre visite nous a fait découvrir de nouveaux sites de votre beau pays dont nous ne nous laissons pas.



A Gruyères, Bousinois de Suisse et de France.

A nous maintenant de chercher ce que nous pourrons vous faire apprécier lors de votre prochaine visite chez nous!

Editorial

Il a neigé à Pâques, il a beaucoup plu sur les Fées. Le mauvais temps n'a épargné que le joli mois de mai et la célébration des 20 ans du jumelage.

Les membres des sociétés locales et nombre de bénévoles ont travaillé d'arrache-pied pour organiser et animer toutes ces festivités, sans oublier les lendemains de rangement.

Quant au chœur mixte de Sulens, dirigé avec talent par Stéphane Mösching de BousSENS, il était invité à participer au Giron des chanteurs de l'Aubonne. Avec à peine plus de vingt chanteurs et chanteuses, il a séduit par le choix ambitieux des morceaux interprétés et un bel équilibre des voix.

Est-ce le fait de tant d'occupations ? Aucun mariage, aucune naissance et, heureusement, aucun décès à annoncer dans ce numéro. Du jamais vu.

Il est intéressant de savoir plus précisément à quoi est consacré l'argent des Fées. La Ligue vaudoise contre le cancer l'explique en page 2. Ses activités sont diverses et financées essentiellement par des dons, tel celui des Fées. Gestes nécessaires de solidarité.

Bon été à tous et rendez-vous pour le numéro de septembre. Pensez-y, ce journal est le vôtre, toutes vos contributions — article, suggestion, critique ou autre — sont les bienvenues.

L.D.

Impressum

Rédaction

Liliane Deppierraz,
tél. et fax 021 731 19 78
liliane@deppierraz.org

Editeur

Commune de BousSENS

Imprimerie

Imprimoffset Bordin SA,
1042 Assens

Parution

En mars, juin, septembre et
décembre

Délai pour publication

Le 1^{er} du mois de parution.
Pour le prochain numéro,
le 1^{er} septembre 2008.



Communications de la Municipalité

Emondage des haies, élagage des arbres

La Municipalité rappelle qu'en bordure des routes et des chemins publics, les haies doivent être émondées et les arbres élagués selon les normes énoncées ci-après:

Emondage des haies

- à la limite de la propriété;
- à une hauteur maximale de 0,60 m lorsque la visibilité doit être maintenue et de 2 m dans les autres cas.

Elagage des arbres

- au bord des chaussées: à 5 m de hauteur et à 1 m à l'extérieur;

- au bord des trottoirs: à 2,50 m de hauteur et à la limite de la propriété.

Les propriétaires fonciers sont invités à exécuter ce travail le plus rapidement possible, *dernier délai 31 juillet 2008, faute de quoi ils seront dénoncés et le travail effectué d'office à leurs frais.*

Les dispositions de la loi à ce sujet sont valables toute l'année.

Vacances de la Municipalité

Du lundi 4 août au vendredi 15 août 2008.

Fermeture des bureaux de l'administration pendant les vacances d'été

Nos bureaux seront fermés du *lundi 4 août au vendredi 15 août 2008.*

Jeudi 31 juillet 2008: fermeture des bureaux à 18h.

Fête du 1^{er} Août

Le cortège aux flambeaux, précédé de la partie officielle et des saucisses grillées offertes par la Municipalité, se déroulera le soir du 31 juillet.

Horaires de la déchetterie

Voir en page 5.

Conseil général

A l'ordre du jour de la séance du 10 avril, deux préavis municipaux concernent des dépassements de coûts.

En juin 2005, le Conseil général votait un crédit de 2'330'000 francs pour les travaux de réhabilitation de l'ancien collège. Au final, le coût est de 2'715'000 francs, soit une augmentation de 16,5%. La dépense supplémentaire pourra être amortie en un an et personne ne met en doute sa justification. Mais le Conseil général aurait dû être informé des dépassements au fur et à mesure. Le préavis de 2005, établi avant la rentrée des soumissions, se basait sur un prix du m³ de 750 francs; il est en définitive de 1000 francs. La commission des finances demande qu'à l'avenir, pour un tel

projet, le préavis soit établi une fois les soumissions rentrées. Le dépassement de crédit est avalisé avec quelques avis contraires et abstentions.

La réalisation d'un terrain multi-sports et des aménagements dans une partie de la zone en Verney entraînent le second dépassement de crédit. Il s'élève à 63'400 francs et est entièrement compensé par les subventions et un don reçus. Ce dépassement est avalisé avec 1 avis contraire.

Un troisième préavis propose un forfait annuel de 500 francs par enfant à titre de participation de la commune aux frais de transport des enfants scolarisés en école privée. Il fait suite à la motion Philippe Monod acceptée par le Conseil géné-

ral. La commission ad hoc se déclare favorable tandis que la commission des finances, tout en jugeant insignifiant l'impact sur les finances communales, estime que la commune n'a pas à financer des choix personnels. Le président rappelle aussitôt que la commission des finances n'a pas à se prononcer sur le fond mais sur le seul aspect financier. Au vote, la proposition est rejetée par 24 voix contre 20 et 5 abstentions.

Au chapitre des divers, le comité du Tennis-Club informe qu'il sollicitera une aide lorsqu'il aura achevé la construction de son *club house*. Il est encore question de sanitaires dans l'espace loisirs et d'un projet de refuge.

L.D.

Eco'geste

Une télévision en veille une journée entière consomme plus que lorsqu'on la regarde pendant la durée de deux films.



Nouvel horaire pour la déchetterie

La déchetterie sera ouverte un jour supplémentaire, le *jeudi soir de 19h à 20h*, à partir du 19 juin jusqu'au 23 octobre. Elle est aussi ouverte *mardi de 16h30 à 18h et samedi de 9h à 11h45*.

Déchets'infos:

Petit lexique de la grenouille futée

Au travers de cet article, je souhaite faire un rappel de ce qui peut être trié dans notre déchetterie.

Nous disposons de bennes et de containers qui permettent de récupérer :

Déchets standards

La ferraille, le bois, l'aluminium et le fer blanc, les matériaux inertes (briques, tuiles, faïence, vaisselle), les objets encombrants non métalliques (il s'agit de tout matériau qui n'est pas dans cette liste et qui n'entre pas dans un sac à poubelle de 110 litres), le papier et le carton (y compris les plus volumineux), le verre trié par couleur (bouteilles, bocaux, flacons de cosmétique), le verre plat (vitres, miroirs...), le gazon (herbes et autres déchets de jardin, dans la benne), les autres

déchets verts (branches, souches, compost, cendres de cheminée), les textiles, habits et chaussures, les capsules Nespresso, les peintures à l'eau, plâtre et alba, canettes en aluminium, ainsi que les bouteilles en PET.

Déchets spéciaux des ménages (DSM)

Les pneus sans ou avec jantes (taxes de 5 ou 15 francs pièce), les huiles minérales et végétales (pas de graisse de coco), les ampoules, les néons, les piles et accus, les batteries (taxe de 5 francs), les produits toxiques (peintures avec solvants, solvants, acides, produits spéciaux), les sprays et aérosols, les OREA (matériel informatique, électronique de loisirs, appareils électriques), les câbles électriques, les médicaments.

Cette liste n'est pas exhaustive, car la loi sur la gestion des déchets évolue constamment.

Je vous rappelle également que les déchets suivants doivent être en priorité rapportés dans les commerces et ceci sans obligation d'achat en contrepartie: les pneus, les ampoules, les néons, les piles et accus, les batteries, les produits toxiques, les OREA (matériel informatique, électronique de loisirs, appareils électriques) et les médicaments.

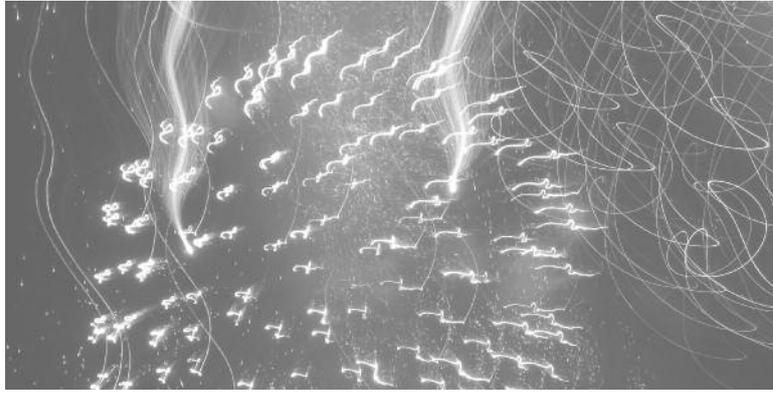
Un grand merci pour les efforts que vous fournissez pour le tri de vos déchets; les générations futures apprécieront.

Claude Burnier,
municipal responsable
de la gestion des déchets

Votations fédérales du 1^{er} juin

Participation: 49%

	Oui	Non
Initiative populaire «Pour des naturalisations démocratiques»	59	192
Initiative populaire «Souveraineté du peuple sans propagande gouvernementale»	41	207
Article constitutionnel «Qualité et efficacité dans l'assurance-maladie»	33	218



Féeries



Robert Tomatis, président du comité d'organisation pour la dernière fois.



Tableé d'artistes: Isis, Jacky Lager et Martino Seiffert.



Les Bandits de Morges (football américain) assurent le parcage des véhicules.

Moins de monde, pas moins d'ambiance!

Il a plu vendredi toute la journée, la nuit et jusqu'à samedi midi. En outre, les premiers matchs de l'Eurofoot ont retenu du monde devant les écrans. Malgré cela, les Féeries 2008 ont réussi une nouvelle formule. Sur le thème du folklore suisse, à l'initiative d'Annelise Cavin de Sullens, directrice de yodlerclub et juge à la prochaine fête fédérale des yodleurs, à Lucerne les 26, 27, 28 et 29 juin.

Folklore suisse bien vivant

Yodel, cors des Alpes, lancer de drapeau, sonneurs de cloches ont fait vibrer une foule moins dense mais néanmoins charmée. On s'est initié à la lutte, on a baladé et beaucoup caressé les chiens de la Fondation Barry du Grand-Saint-Bernard et pédalé pour la course de vélos.

Riche programme

Un lancer de ballons était organisé par la ligue vaudoise contre le cancer. Les carrousels ont fait tourner les petits. La fanfare des aînés a prouvé, si c'était nécessaire, que de la musique on ne se lasse pas. Des

artisans présentaient des stands de toutes sortes, on y trouvait même de la lingerie sexy.

Une nouvelle fois, des écoliers de Cheseaux, Penthalaz, du Mont et d'Etagnières participaient au concours interscolaire de chants avec bel entrain et grâce au travail d'enseignantes enthousiastes. Après quoi, le Choeur mixte de Sullens a interprété quelques chants sous la direction de Stéphane Mösching, également présidente du jury du concours de chants. Jacky Lager s'est fait présentateur du concours avant de donner son propre spectacle mêlant humour, poésie et tendresse.

Sur scène, au battoir ou au Bousinois, la famille Tille, musiciens de Sainte-Croix, a enchanté.

Samedi en fin de soirée, sur la grande scène en plein air, Sonalp et ensuite Thüler & Mosimann/Sufizus ont mis une sacrée ambiance, captivant les jeunes et les moins jeunes restés là en bravant le froid.

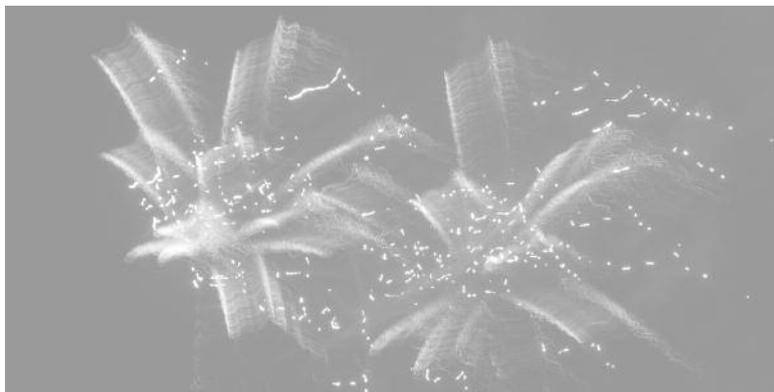
Les Féeries ne pourraient exister sans l'enthousiasme et le travail considérable des organisateurs et de nombreux bénévoles. Merci à tous.



Annelise Cavin et des chanteurs.



Christophe Leiser, Jacques Dufour et Denis Schauenberg, électriciens de service.



Sonalp mêle yodel et musiques du monde.



Thüler & Mosimann et leurs «schwyzerörgeli», Sufizus.



Chiens de la Fondation Barry du Grand-Saint-Bernard.



La famille Tille de Sainte-Croix.



Sonneurs de cloches.



Musique des sous dans l'écuèle.



Christian Sans, maire et Joseph Sourroubille, ancien maire de BousSENS France, photographes photographiés devant le beau paysage de Lavaux.



Le Musée olympique à l'heure chinoise.

Pour ces noces de porcelaine, comité d'organisation et Municipalité avaient concocté le meilleur

Avec fierté, nous avons conduit nos hôtes français à travers le vignoble de Lavaux, désormais inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. Arrivés à Montreux, nous avons embarqué sur le «Rhône» pour revenir à Lausanne. La visite du Musée olympique a été une découverte, pas seulement pour les amis français...

Ensuite, cap sur le beau site de Romainmôtier pour un repas fan-

tastique au Prieuré, devenu scène de théâtre. Entre les plats, des comédiens, excellents, nous ont entraînés dans une folle histoire à l'enseigne de «Meurtre et mystère». L'ami Jacky Latour a brillamment résolu l'énigme et a pu emporter un *Rucksack* rempli de produits de notre terroir.

Le lendemain, toujours fiers, nous avons fait visiter à nos hôtes, en fanfare et dans la bonne humeur,

le nouveau bâtiment communal. Suivait un repas auquel était associée la population du village.

Dimanche matin à l'heure du départ des amis français, l'émotion régnait. On s'est promis de se revoir bientôt et on espère continuer à voir des Boussinois des deux pays se joindre à l'aventure pour donner longue vie au jumelage.

L.D.



Gentil organisateur, Dominique domine la situation et donne les consignes.



Arrivée à Romainmôtier, avant d'avoir à élucider un meurtre et son mystère tout en goûtant un excellent repas.

